



Conditions Générales d'Accès à
La Vente Privée Summer 2025
Collaborateurs du Groupe LVMH

La Vente Privée (la « Vente ») est organisée par la Société Louis Vuitton, 2 rue du Pont-Neuf 75001 Paris (le « Vendeur) à destination exclusive des Collaborateurs Eligibles, tel que ce terme est défini ci-dessous. Elle porte exclusivement sur des produits Louis Vuitton invendus ou sortis du réseau de distribution classique.

Les présentes conditions d'accès complètent celles énoncées aux Conditions générales de vente. L'accès à la Vente est ouvert aux collaborateurs du groupe LVMH disposant d'un contrat de travail à durée indéterminée - CDI - ou à durée déterminée - CDD / Apprentis - de plus de 6 mois au premier jour de la Vente, (ii) conclu avec une Société Affiliée au groupe LVMH, travaillant toujours dans le groupe à la date de la Vente et n'ayant pas fait l'objet d'une interdiction d'accès à la Vente émanant de Louis Vuitton (ci-après les « Collaborateurs Eligibles »). Les stagiaires, intérimaires, prestataires et consultants sont exclus.

Le collaborateur ne peut être accompagné d'aucun invité.

Les autres conditions d'accès sont spécifiées aux conditions générales de vente.

En accédant à la vente à la Vente, le Collaborateur Eligible reconnaît avoir lu et accepté sans réserve les présentes Conditions d'accès.